



*Concertation des Collectifs des Associations
Féminines de la Région des Grands-Lacs*

COCAFEM / GL

EXPÉRIENCE ET RÉSULTATS DE LA COCAFEM/GL DANS LE COMMERCE TRANSFRONTALIER

**Présenté par Claude KABUTWARE
Secrétaire Exécutif de la COCAFEM/GL**

**8ème Pré-Sommet de l'UA sur l'année des droits de l'Homme
en Afrique, ciblant les droits des femmes
Addis Abeba , 19 Janvier 2016**

Contenu de la Présentation

- Présentation de la COCAFEM/GL
- Experience et résultats de la COCAFEM/GL dans le commerce transfrontalier chez les femmes
- Défis de la mise en oeuvre
- Recommandations
- Perspectives

Présentation de la COCAFEM/GL

- ❑ Une **organisation régionale** de trois pays : le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda
- ❑ Constituée de **11 collectifs**, regroupant **1.861 associations**, visant à :
 - Contribuer à la promotion du **leadership** des femmes et de l'émergence de leur **pouvoir économique**
 - Contribuer à la promotion de **l'égalité entre les femmes et les hommes** et à la **lutte contre les VSBG**
 - Encourager la **participation** des femmes dans les programmes nationaux et régionaux de développement
 - Mener des **plaidoyers** pour l'adoption et l'effectivité des textes juridiques nationaux, régionaux et internationaux en faveur des femmes

Experiences et résultats dans le commerce transfrontalier

- La réussite des actions de commerce transfrontalier avec les femmes repose sur:
 - **cinq valeurs charnières de la COCAFEM/GL:** la solidarité, la communication non violente, l'intégrité, la tolérance, et l'engagement, et sur
 - **Quatre principes d'action:** la non discrimination, la transparence, et la responsabilité
- Malgré la crise, les échanges commerciaux informels entre les populations frontalières ont continué

- **Les femmes ont été sensibilisées** à quitter les pratiques frauduleuses entraînant des conséquences telles que violences physiques, corruption sexuelle, diverses formes de brutalité, perte de leurs biens et produits
- **49 Associations et coopératives créées**, regroupant des femmes exerçant le commerce transfrontalier au Rwanda (20), en RDC (23) et au Burundi (6) avec les documents requis. Elles ont ouvert des comptes bancaires, accédé au crédit, ainsi que paiement des taxes
- **L'obtention de mesures favorisant les femmes** : i) des jetons gratuits pour les congolaises ; ii) la levée du paiement d'un visa de 50USD pour les rwandaises, grâce au plaidoyer auprès de la CEPGL

- **Amélioration et renforcement de la collaboration avec les services à la frontière**, suite aux multiples réunions, dialogues et formations
- **Mise en place d'un comité conjoint du commerce transfrontalier** regroupant la CEPGL, la CIRGL, la COMESA, les ministères du commerce des trois pays, ONU FEMMES, la COCAFEM/GL et International Alert, qui sert de cadre d'évaluation et de recherche de solutions aux problèmes des femmes exerçant le commerce transfrontalier
- **Participation des commerçantes transfrontalières dans des réunions régionales** portant sur ce type de commerce pour plaider pour la recherche de solutions immédiates à leurs problèmes
- Unité, cohabitation et dépassement de ces femmes à des barrières, préjugés, et considérations politiques.

Défis

- **L'absence d'affichage** des tarifs des taxes
- **Les tarifs ne sont pas connus** officiellement
- **Pas de quittance** pour le paiement de taxes
- **La multiplicité des services de taxation** et pas de guichet unique : complique le paiement et perte de temps
- **L'insécurité** due aux activités des coupeurs de route (Plaine de la Ruzizi,...)
- **Les fouilles des femmes** par des hommes

- **Accès difficile aux crédits** par manque de garanties et refus des maris de fournir les documents, maisons ou parcelles comme hypothèque.
- **Non application des Accords signés** entre les États membres pour des produits du crû, originaires de la CEPGL du 01 décembre 1985 avec une liste par pays des produits agréés
- **La vétusté des Accords** et leur faible diffusion auprès des utilisateurs
- **L'appartenance à plusieurs blocs économiques** et la superposition des réglementations.

Recommandations

- **Appui au commerce intracommunautaire** et à la facilitation des échanges commerciaux entre les femmes de la région
- Appui aux femmes dans le commerce transfrontalier pour le flux mouvement de traverse
- **Actualisation et harmonisation des Accords** afin d'éviter la superposition des réglementations
- **Construction de marchés frontaliers** pour valoriser le travail des femmes et prévenir toutes les formes de violences subies en circulant dans les quartiers avec leurs produits
- **Mise en place d'un guichet unique** aux frontières de la RDC et harmoniser les services de taxation

Perspectives

- **Mettre en place une banque des données** pour les femmes exerçant le commerce transfrontalier pour les trois pays
- **Renforcer et appuyer les coopératives et associations** des femmes exerçant le commerce transfrontalier
- **Documenter les bonnes pratiques des femmes trois pays** exerçant le commerce transfrontalier afin de s'en servir comme modèle



Récits des femmes pratiquant le commerce transfrontalier

- Mon nom est ACHOULA, je suis une burundaise âgée de 38 ans, mariée et mère de 6 enfants. En 2011, je me suis lancée dans le commerce de produits divers entre mon pays et la RD Congo via la frontière de Gatumba avec un capital de 200 \$US. Plus tard j'ai acheté une parcelle que j'ai construite et dans laquelle ma famille et moi vivons actuellement. A mon tour, je donne du travail aux porte faux qui transportent mes marchandises, les chargent et déchargent des véhicules afin de les aider à gagner de l'argent pour vivre.
- Je suis AMINA une congolaise de 39 ans vivant à Goma au Nord-Kivu, mariée, mère de 5 enfants avec 4 autres membres de famille en charge. Depuis 2002, je vends huile de palme, riz, détergent en poudre, jus, savons et fretins entre le Rwanda et la RD Congo. Grâce au concours de mon époux j'ai atteint un capital de 300 000 Francs Congolais environs 330\$ et après beaucoup d'efforts de travail, une meilleure gestion et répartition du budget familiale et l'épargne nous avons notre propre maison. La formation de la COCAFEM/GL m'a permise de connaître mes droits, de prendre son travail au sérieux, de cerner l'importance de travailler dans la légalité et d'éviter la fraude et d'entretenir les bonnes relations avec les femmes du Rwanda pour une entraide mutuelle.

- Je m'appelle JUSTINE, rwandaise âgée de 30 ans, mariée, mère de 3 enfants donc famille de 5 personnes. En 2005 je pratiquai un commerce nocturne frauduleux des vêtements et chaussures dont j'ai dû payer les conséquences : brutalités, vol, résultats moins satisfaisant des enfants à l'école (40% aux examens pour l'ainé des enfants et 60% pour le plus jeune) ... En 2013, j'ai décidé d'abandonner ce commerce frauduleux et plus tard mon business m'a permis de contribuer à l'achat d'une parcelle à 400 000Frw et à construire la même année une petite maison à une valeur de 1 500 000 FRW. Cela lui m'a valu une considération positive au niveau de ma famille et de la communauté. Cette petite maison est louée à 15 000FRW le mois, afin de payer les cours du soir à nos enfants. L'ainé qui jadis était faible a réussi avec 70% et le cadet avec 87%. Les taxes sans quittances et la multiplicité des services taxateurs en RD Congo et le paiement avant usages des toilettes publiques au Rwanda malgré les taxes payées constituent les principales difficultés rencontrées dans mon métier.